



Monsieur Patrick Gandil
Directeur général de l'Aviation Civile
50 rue Henry Farman
75720 Paris Cedex 15

Aix en Provence, le 04 mai 2018

Réf. : 2018/05/04/BN/SN

Monsieur le Directeur général de l'Aviation civile,

Les organisations syndicales de la Fonction publique CFDT - CFE/CGC – CFTC – CGT – FAFP – FO – FSU – UNSA – SOLIDAIRES appellent à une journée de grève le 22 mai prochain, notamment pour la défense de la Fonction publique et pour s'opposer aux objectifs poursuivis par le gouvernement consistant à réduire le périmètre de l'action publique avec la perspective d'abandon voire de privatisation de missions publiques. Dans ce contexte l'USAC-CGT a décidé de se joindre au mouvement et d'appeler à la grève le 22 mai prochain.

En effet, l'USAC-CGT s'oppose aux projets gouvernementaux qui font peser de lourdes menaces sur le statut de la Fonction publique et de ses personnels. A la DGAC, cela passe par une hausse sensible et immédiate des recrutements de fonctionnaires afin d'assurer l'ensemble des missions dans les meilleures conditions possibles de travail et dans l'intérêt des services rendus aux usagers.

Par ailleurs, après des années de quasi-gel du point d'indice, nous revendiquons avec les syndicats de la Fonction publique, une réelle amélioration du pouvoir d'achat pour toutes et tous les agents (en mettant fin notamment au gel de la valeur du point d'indice, en rattrapant les pertes subies, en abrogeant la journée de carence, etc.).

Ce courrier tient donc lieu de **préavis de grève pour l'ensemble des personnels de la DGAC, couvrant la journée du 22 mai 2018 ainsi que les nuitées en amont et en aval** de celle-ci pour les agents travaillant en horaires décalés.

Conformément à la loi, nous nous tenons à votre disposition pour une réunion de conciliation.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de notre haute considération.

Pour le Bureau national de l'USAC-CGT, les secrétaires nationaux,

Norbert Bolis Sarah Climent Pierre Gatignon Gregory Pointeau Éric Monate Hervé Sibille

Copie Madame Marie-Claire Dissler, Secrétaire Générale de la DGAC